

« Régénérer la langue » pour conjurer les haines :
Léonard Snetlage et l'énergie
des mots révolutionnaires

Jean-Christophe ABRAMOVICI

À l'entrée HAINEUX, euse de son *Nouveau dictionnaire français* (1795), Léonard Snetlage note que « Ce mot, qui avait vieilli, est régénéré¹ ». L'exemple accompagnant le commentaire métalinguistique – « Un pays haineux et intolérant dans ses prêtres » – suggère que la Révolution a libéré une violence que les idéaux philosophiques du siècle avaient, sinon conjurée, du moins combattue². Le lexicographe allemand n'entend pourtant pas dénoncer, comme la plupart de ses prédécesseurs, le pli haineux de la langue révolutionnaire : les « expressions de nouvelle création du peuple

¹ Édition de référence : Léonard Snetlage, *Nouveau Dictionnaire Français contenant les expressions de nouvelle Création du Peuple Français*, Gottingue, Jean Chrétien Dieterich, 1795, p. 103. Féraud avait indiqué en effet qu'Haineux « avait déjà vieilli dans le siècle passé, et La Bruyère le regrettait » (*Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, 1787-1788, art. HAINE). Nous modernisons l'orthographe de l'ensemble des citations de cet article, mais conservons les marques de ponctuation et de casse des éditions d'origine.

² Ainsi les occurrences du mot « haine » que comporte le *Traité de la tolérance* de Voltaire se rapportent-elles toutes à « l'Infâme », aux Églises et sectes religieuses ayant allumé de tout temps entre les hommes des « haines irréconciliables » (chap. X) ; « en bonne foi, parce que notre Religion est divine, doit-elle régner par la haine [...] ? » (chap. XI), demande habilement le philosophe qui compare plus loin Socrate et Jésus-Christ, victimes l'un et l'autre de la « haine [...] des prêtres » (chap. XIV) et émet le souhait dans sa « Prière à Dieu » finale « que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes, ne soient pas des signaux de haine et de persécution ! » (Voltaire, *Traité de la tolérance*, s. n., 1763 [édition originale], p. 80, 81, 129 et 167).

français » dont il annonce la recension démontrent à ses yeux qu'elle a davantage généré que détruit. Son *Dictionnaire* constitue dans cette perspective un éloge mesuré, sans illusions, dédié à l'énergie de l'homme, acteur de son histoire et « créateur de son langage ».

Les principaux ouvrages qui s'étaient attachés, avant Snetlage, à recenser les changements intervenus dans la langue depuis 1789 visaient pour la plupart à les dénoncer. Aux haines qui selon eux avaient enfanté les mots de la Révolution, ces grammairiens de la réaction opposaient un discours de déploration ou de moquerie sur les nouveaux usages. Preuve de la profondeur des bouleversements politiques qui marquèrent les premiers mois de la Révolution comme des acquis d'une nouvelle liberté d'expression, ces opuscules paraissent presque tous au cours de l'année 1790³. Plaquettes royalistes (*L'Abus des mots*, 1789) et « dictionnaires néologiques aristocrates⁴ » – *Petit dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution* de Rivarol (1790), *Nouveau Dictionnaire françois composé par un aristocrate* (1790) – dénoncent avec plus ou moins d'ironie la langue de bois démagogique des révolutionnaires visant à « éblouir le pauvre peuple par des mots qu'il n'entend pas⁵ ». S'il est rédigé depuis le même bord politique, l'*Extrait d'un Dictionnaire inutile* de Jean-Pierre Gallais (1790) est à la fois plus drôle et plus subtil, jouant la carte d'une gaîté devenue suspecte pour mimer, célébrer et désamorcer les enflures de la rhétorique du temps – « Malheurs aux anthropophages qui nous dévoreraient, aux vampires qui nous suçaient, aux bouchers qui nous égorgeaient⁶. » Le *Dictionnaire national et anecdotique* de Pierre-Nicolas Chantreau (1790), dont Agnès Steuckardt a proposé une impeccable édition scientifique, est enfin « un dictionnaire du changement lexical » reposant sur un véritable « projet lexicographique⁷ » ; un regard de non-linguiste peut être plus sensible à la dimension satirique de l'ouvrage qui le

³ Pour une mise en perspective de ces ouvrages dans l'histoire longue des dictionnaires, voir la très riche « Présentation » d'Agnès Steuckardt dans son édition du *Dictionnaire national et anecdotique* de Pierre-Nicolas Chantreau, Limoges, Lambert-Lucas, coll. « La lexicothèque », 2008, et en particulier, « Premiers dictionnaires de la Révolution », p. 28 et suiv.

⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁵ Art. CONSTITUTION, *L'Abus des mots*, s. l. n. d. [1789], p. 11.

⁶ Commentaire du néologisme DÉMOPHAGE, « Mangeur de chair du peuple », Jean-Pierre Gallais, *Extrait d'un dictionnaire inutile, composé par une société en commandite, & rédigé par un homme seul*, [Paris], [s. n.], 1790, p. 94 et 95.

⁷ Agnès Steuckardt, « Présentation » dans Pierre-Nicolas Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique*, éd. citée, p. 33.

fait souvent rejoindre celui de Gallais. Partagé entre une curiosité grammairienne et une sensibilité politique de témoin, Chantreau analyse la dimension de contrainte, voire le caractère totalitaire de la langue révolutionnaire, dans une société de la surveillance généralisée, où chaque locuteur était tenu de renvoyer des signes de son orthodoxie politique⁸, où les mots servaient non seulement à exprimer les haines, mais à déclencher la violence⁹.

Composé cinq années plus tard, le *Nouveau Dictionnaire français* de Snetlage entend proposer une image « pacifiée » ou du moins plus apaisée de la langue. Conformément au récit thermidorien de la Révolution qu'impose la République de l'an III, la modération¹⁰ a vaincu les partisans de la Terreur, qu'incarnent les jacobins et Robespierre, bouc émissaire concentrant sur son seul nom toutes les violences commises depuis 1789 :

CHEVALIER DE LA GUILLOTINE: On nomme ainsi les *Jacobins* après leur chute, qui avaient eu la férocité de mettre la *Guillotine* et le régime de sang et de terreur à l'ordre du jour¹¹.

Dès que Robespierre et les Jacobins ont disparu sur le grand Théâtre révolutionnaire, les souffles contre-révolutionnaires ont disparu et ont enlevé avec eux dans les airs les souffles empestés de leurs âmes criminelles toujours altérées, jamais rassasiées de sang¹².

Jouant, non sans humour noir, sur le sens d'un désignant linguistique sur lequel nous reviendrons, Snetlage indique à l'article GUILLOTINER que « Ce verbe, qui n'a été que trop actif pendant la révolution surtout pendant le régime de sang de ROBESPIERRE signifie *décapiter avec la Guillotine*¹³ ». Plus loin, c'est la forme même du dictionnaire qui est mise à contribution pour conforter le scénario d'un engrenage irrésistible de la violence qui aurait atteint son acmé

⁸ Un exemple parmi beaucoup d'autres : « Chaque fois que je me sers du mot de Démagogue, je le prends dans le sens où il signifie un aristocrate hypocrite qui cherche à étouffer son frère le *démocrate* en le serrant dans ses bras » (Pierre-Nicolas Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique*, art. DÉMAGOGUE, Politicopolis, Chez les marchands de nouveauté, 1790, p. 62). La précision redondante « Quand je me sers du mot de Démagogue » dit la contrainte qui pesait sur les locuteurs de l'époque : la définition s'apparente davantage à un serment d'orthodoxie idéologique.

⁹ ARISTOCRATE: « c'est le *haro* qui ordonne, qui oblige, qui force tout bon Français à courir sus, à s'emparer de l'individu quelconque taxé ou prévenu d'*aristocratie* » (*ibid.*, p. 14). On comprend que, dans cette perspective, l'une des premières « cibles » de Chantreau soient les journalistes du temps dont les pages bruissaient d'appels à l'épuration et aux vengeances.

¹⁰ « Le système modéré a pris le dessus en France », proclame Snetlage (*op. cit.*, p. 20).

¹¹ *Ibid.*, p. 37.

¹² Art. CONTRE-RÉVOLUTION, *ibid.*, p. 50.

¹³ *Ibid.*, p. 102.

le 9 Thermidor : alors même que leur figement lexicographique est discutable, s'enchaînent – suivant un ordre non pas alphabétique mais chronologique – les vedettes LES HOMMES DU 14 JUILLET, LES HOMMES DU 20 JUIN [1792] – « première explosion d'une effervescence de l'Esprit populaire, lequel dès qu'il est agité dans ses fondements fermente de plus en plus comme une mer orageuse et ne se laisse apaiser, que par des victimes portées à sa fureur¹⁴ » –, LES HOMMES DU 10 D'AOÛT, LES HOMMES DU 2 DE SEPTEMBRE, série culminant avec l'entrée HOMMES DE SANG, *Blut-Menschen*, qui reprend le réquisitoire dressé contre la Terreur en revisitant le sens astrologique de *Révolution* : « À mesure que la Révolution tournait autour de son axe fumant encore du sang des victimes Septembrisées, elle parut par ses rotations toujours plus rapides et plus violentes gagner une force irrésistible, mais de plus en plus ensanglantée. Semblable à Saturne, qui dévore ses propres enfants elle versa à chaque rotation un torrent de Sang¹⁵. »

Certaines entrées du *Dictionnaire* témoignent cependant de la difficulté de rattacher tous les épisodes de la Révolution au seul récit thermidorien. Lorsque Snetlage condamne dans les articles BRISSOTIN, BRISSOTINISME, BRISSOTINER « la faction de *Brissot* [...] nommée aussi faction *Girondine*, ou *Fédéraliste*¹⁶ », il enregistre et approuve la victoire de la Montagne contre les « modérés » des années 1793-1794, ces girondins qui, surtout rétrospectivement, avaient mis en péril le principe d'une République *une et indivisible* inscrit dans la Constitution de 1795. De même la condamnation du fédéralisme contredit-elle l'hommage rendu au « Pacte fédératif » de 1789¹⁷... Célébrer la victoire des « modérés » n'implique pas non plus un renoncement à toute forme de violence, un droit étant reconnu à la Convention « de purger toutes les Sociétés populaires de leurs membres impurs et Anarchistes sanguinaires, parmi lesquels les JACOBINS au cri unanime du Peuple occupent le premier rang¹⁸ ». Parce qu'il n'est ni homme à système, ni homme de parti, Snetlage laisse apparentes, dans son *Dictionnaire*, les failles lézardant le sol idéologique instable de la Révolution, superposition de couches lexicales qui n'avaient de cesse de se déplacer.

¹⁴ *Ibid.*, p. 106.

¹⁵ *Ibid.*, p. 107.

¹⁶ *Ibid.*, p. 29.

¹⁷ Respectivement aux entrées FÉDÉRALISME et FÉDÉRATION GÉNÉRALE DE PARIS, qui aurait pu comprendre une allusion à la Fête de la Fédération qui, en 1790 et avec le soutien apparent du roi, avait célébré le premier anniversaire de la prise de la Bastille.

¹⁸ Art. ANARCHISTE, *ibid.*, p. 13. De même sont repoussés les muscadins, partisans nouveaux et déclarés d'une réaction royaliste (« Pour sauver la *chose publique* on a besoin d'hommes et non de Muscadins », art. CHOSE PUBLIQUE, *ibid.*, p. 38).

Comme pour compenser les fragilités de son récit, le *Dictionnaire* est traversé par un imaginaire de l'inscription pérenne, renvoyant au souci qu'eurent les révolutionnaires de *marquer* les monuments du passé¹⁹. Le très intéressant article DÉCLARATION met en parallèle la *gravure* exécutée par l'imprimeur Daguet de la « Table de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen » et le fait que cette « sainte Déclaration » est elle-même « gravée par la Nature dans tous les Cœurs et jurée par tous les Français²⁰ ». Prolongeant ces impressions tangibles, dans la pierre, le papier ou l'âme humaine, Snetlage imagine ailleurs des inscriptions symboliques qui garantiraient les acquis de Thermidor. Ici, il souhaite que soit gravée sur la colonne du Panthéon, sous les noms des vainqueurs de la Bastille, « CI GIT L'ANARCHIE » et « CI GISENT LES JACOBINS, LA TERREUR, LA MORT ENGLOUTIS DANS LES ENFERS²¹ » ; là, et c'est le point d'orgue d'un propos anti-fédéraliste, il proclame la mort et la renaissance de la ville de Lyon, assiégée et vaincue en 1793 :

ARRÊTE-TOI LECTEUR.

CI GIT VILLE-AFFRANCHIE, CI-DEVANT LYON EN SANG ET EN CENDRES. EN CREUSANT LE TOMBEAU À LA GRANDE RÉPUBLIQUE, ELLE A CREUSÉ SON TOMBEAU. PAR LA SAGESSE ET LA MODÉRATION ELLE VA REPRENDRE SON ÉCLAT ET SON PREMIER NOM²².

Le fait que les inscriptions imaginaires de Snetlage soient toutes funéraires dit l'inquiétude qui traverse ces tentatives pour arrêter le cours malheureux de l'histoire révolutionnaire, pour édifier et le lecteur en exploitant les ressources de la typographie, et des monuments pourtant promis à la ruine²³...

¹⁹ Témoin la formule « AUX GRANDS HOMMES, LA PATRIE RECONNAISSANTE » mise au fronton de la ci-devant église Sainte-Geneviève (art. PANTHÉON).

²⁰ *Ibid.*, p. 56-57, nous soulignons.

²¹ Art. ANARCHISTES, *ibid.*, p. 14.

²² Art. BRISSOTINISME, *ibid.*, p. 30.

²³ Même exploitation des effets injonctifs conjugués de l'adresse et de la majuscule chez La Harpe, deux ans plus tard, pour dénoncer fortement l'œuvre de destruction des révolutionnaires, touchant plus particulièrement les traces mémorielles du passé : « vous avez fait disparaître dans toute l'étendue d'un grand empire tous les monuments funèbres qui attestaient la gloire des morts et la reconnaissance des vivants, et qui montraient les générations passées à la génération présente. Vous avez effacé tous les vestiges des temps anciens, jeté au vent toutes les cendres chéries, aboli toutes les traces sensibles des talents, des bienfaits, des vertus. Cette terre maudite du ciel n'a plus rien qui atteste qu'elle fut autrefois habitée par des hommes, comme si l'on eût voulu proclamer, au bruit des ruines, que la France ne se séparait pas seulement du monde entier, mais de tous les âges précédents, qu'elle voulait élever la barrière de l'oubli entre ce qui avait été et ce qui était,

Aux célébrations funéraires et ambiguës des monuments de la Révolution, Snetlage oppose la vitalité de la langue révolutionnaire. Dès les premières lignes du « Discours préliminaire », il propose au lecteur de lui permettre « de prendre la naissance des mots pour ainsi dire *sur le fait*²⁴ », première d'une longue série de métaphores génésiques convoquées pour percer le mystère de la « génération des mots », décrire « *l'énergie*, qui les enfanta²⁵ ». Si ces images déplacent sur le terrain de la langue l'espoir qu'avaient caressé depuis deux siècles nombre de savants de pouvoir pénétrer un jour dans le sanctuaire de la nature²⁶, le fantasme fait écho à la manière dont Snetlage a pu observer à distance les transformations de la langue française en dépouillant systématiquement quotidiens et procès-verbaux des séances de la Convention. Ainsi peut-il rendre compte précisément de « la régénération du mot *Organiser* » :

Si je ne devais craindre de passer les limites d'un Discours préliminaire je pourrais montrer aux yeux du Lecteur curieux les époques et même les dates d'un jour à l'autre de la naissance non seulement de ce mot intéressant *organiser*, mais d'un grand nombre d'autres par les preuves les plus authentiques telles, que les *Registres publics*, la *Collection des Décrets* de l'Assemblée-Nationale-Constituante et les Historiens contemporains avec la même évidence et certitude, qu'on prouve la naissance des Enfants par les Registres des baptêmes²⁷.

et ne laisser sur sa surface que des débris hideux et sacrilèges, qui puissent dire à la postérité: Ici tout ce qui était de l'homme a été anéanti, pour faire place au règne des MONSTRES » (*Du fanatisme dans la langue révolutionnaire, ou De la persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle, contre la religion chrétienne et ses ministres*, Paris, chez les marchands de nouveauté, 1797, p. 172).

²⁴ Snetlage, *op. cit.*, p. v.

²⁵ *Ibid.*, p. XII, nous soulignons.

²⁶ Ces rêves de pénétration scopique ou physique parcourent en particulier les célébrations des progrès de la microscopie (« Il entre dans le sein des moindres petits corps, / De la sage Nature il y voit les ressorts, / Et portant ses regards jusqu'en son Sanctuaire, / Admire avec quel art en secret elle opère », Charles Perrault, *Le Siècle de Louis le Grand*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1687, p. 5). Voir encore, sur le mode de la dénégation, la lettre que Leibniz adresse à Fr. W. Bielring, le 12 août 1711 : « Vous suggérez que le genre humain n'atteindra jamais une parfaite connaissance de la nature. Mais qui a jamais rêvé que nous y parvenions? Mais alors nous ne pouvons avoir rien de démontré? On peut s'avancer quelque peu. Nous pouvons entrer dans l'antichambre, même si l'accès à la chambre ou au sanctuaire ne nous est pas permis » (cité dans *La Querelle des Anciens et des Modernes. XVII^e-XVIII^e siècles*, éd. Anne-Marie Lecocq, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2001, p. 846).

²⁷ Snetlage, *op. cit.*, p. XIV.

S'il n'emploie pas le mot²⁸, Snetlage se veut le greffier des *néologismes* de la Révolution, indiquant souvent après la vedette si, absent des dictionnaires du temps²⁹, le mot qu'il considère est « nouveau » (AÉROSTAT, EXTENSIF, IMPOLITIQUE, POPULARISER, etc.), voire « tout nouveau » (CIVISME)³⁰. D'autres, plus rares, ne paraissent pas avoir survécu à la Révolution, ni à la recension du *Nouveau Dictionnaire français*³¹. Mais plus encore, Snetlage s'intéresse à « l'emploi des mots anciens dans un sens nouveau³² », qu'il désigne du terme de « régénération », lui-même forme-sens : « Ce mot, qui n'eut d'usage, qu'en matière de religion ou en chimie a acquis une de ces latitudes, qui font époque dans la langue française. Il se dit de toute reproduction ou nouvelle naissance d'objets physiques, moraux et politiques³³ ». Snetlage est proprement fasciné par cette revitalisation de la langue accompagnant les mues de la société française auxquelles il pense (ou espère) assister, comme par exemple la réhabilitation du travail agricole³⁴. L'évolution sémantique du verbe *Organiser*, porté sur les fonds baptismaux dans son « Discours préliminaire », lui paraît symptomatique de cette même énergie qui a éveillé les mots et les choses :

²⁸ Peut-être Snetlage jugeait-il que *néologie* ou *néologisme* étaient des termes trop techniques ou connotés trop négativement. Remontant au fameux *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (1726), composé contre Marivaux et les nouveaux « précieux », leur origine était satirique, dimension qui tend néanmoins à s'estomper au milieu du siècle : en 1762, le *Dictionnaire de l'Académie* accueille NÉOLOGIE, déplaçant ses connotations péjoratives sur NÉOLOGISME (« *La Néologie est un Art, le Néologisme est un abus* »). En 1787-1788, le *Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud note encore que « Ces mots sont assez nouveaux eux-mêmes, parce que la chose qu'ils expriment est nouvelle, du moins dans l'excès et dans l'abus qu'on en fait. Ils se disent ordinairement, en mauvaise part, d'une affectation vicieuse et fréquente en ce genre. »

²⁹ Rappelons que son *Dictionnaire* est sous-titré « Ouvrage additionnel au *Dictionnaire* de l'Académie française et à tout autre vocabulaire ». Il n'est pas certain que Snetlage connaisse le *Dictionnaire critique* de Féraud, mais il renvoie à l'article IMMORAL au « petit *Dictionnaire de poche* de Strasbourg 1793 » (*op. cit.*, p. 110).

³⁰ L'obsession de la nouveauté est telle chez Snetlage qu'il souligne, à l'article TRIBUNAL, que si le mot n'a pas « le charme de la nouveauté », il a sa place dans son *Dictionnaire* du fait de « la nouveauté de l'objet ou la nouvelle organisation des *Tribunaux civils et criminels en France* [...] qui donne au mot *Tribunal* la concurrence de la nouveauté » (*ibid.*, p. 220).

³¹ « DÉBÉTÉ, *ée*. adj. *Der Robeit entrissen*. Moins bête, plus instruit et éclairé. Un peuple *débété* signifie un Peuple qui de l'état hébété a passé à un état plus éclairé » (*ibid.*, p. 55).

³² Sens « par extension » de NÉOLOGIE (*Dictionnaire de l'Académie*, éd. 1762).

³³ Snetlage, *op. cit.*, p. 183.

³⁴ Assez nombreuses sont en effet les entrées du *Dictionnaire* réhabilitant un terme appartenant au lexique de la campagne, tel ADMONIER : « Ce terme, qui vieillit, est régénéré et signifie *affermer* » (*ibid.*, p. 5).

ORGANISER. v. a. *Organisiren*. Ce mot, qui ne se dit ci-devant, que de la formation du Corps humain et de la construction d'un instrument de musique, est un de ceux, qui ont marqué les traces les plus saillantes de ce que c'est qu'une langue dans l'état révolutionnaire. L'esprit de l'homme en travail sur la composition ou formation des objets, qui intéressent essentiellement son bonheur, cherche partout dans la nature et dans l'art de nouvelles expressions plus satisfaisantes, que les premières. Trouvant enfin, que toute la nature est *organisée* d'après des règles constantes, il a appliqué ce cri de la nature le mot *organiser* [*sic*] à toute composition raisonnée non seulement des corps physiques, et instruments de l'art, mais aussi des Personnes morales et des Corps politiques, tels que la Société civile³⁵.

Que, sans « chef » politique, la société révolutionnaire se transforme sur le modèle du corps humain, qu'elle *s'organise* donc par elle-même, est la preuve la plus tangible, la plus *saillante*, qu'un sang neuf la traverse de part en part.

La langue, comme les hommes de 1789, s'est libérée des vieilles tutelles, la Bastille de l'Académie est tombée. Abolies, les règles qui corsetaient l'usage grammatical :

Il paraît que le Génie libre de la France s'est plu surtout à donner plus de liberté aux participes. L'usage le grand maître des langues en a constaté non seulement l'emploi plus fréquent mais aussi moins entravé dans le genre et dans le nombre, que précédemment, car le participe actif selon la décision de l'Académie ne devait être guère employé qu'au singulier et jamais au féminin³⁶.

Snetlage reprend ici la formule de Vaugelas – l'usage est « le Maître et le Souverain des langues vivantes³⁷ » – et non l'expression lexicalisée « *tyran des langues*³⁸ », preuve de sa croyance en une gestion possiblement démocratique de la langue.

Confirmant et recoupant nombre des analyses de Michel Delon³⁹, Snetlage dresse dans son *Nouveau Dictionnaire français* une véritable ode à l'énergie animant la société révolutionnaire régénérée : désignant la « force et efficace, qui se développe en travail pour créer du nouveau, pour vaincre

³⁵ *Ibid.*, p. 164.

³⁶ Art. PARTICIPE, *ibid.*, p. 170.

³⁷ Vaugelas, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, « Préface », Paris, veuve Jean Camusat, 1647, n.p.

³⁸ « On dit figurément, que *L'usage est le tyran des Langues*, pour dire, que Malgré les règles de la Grammaire, l'usage est ce qui décide des expressions d'une Langue, et ce qu'il faut suivre » (*Dictionnaire de l'Académie*, art. TYRAN; la définition reste inchangée de 1694 à 1798).

³⁹ Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, PUF, coll. « Littératures modernes », 1988.

des résistances, pour combattre des forces supérieures, pour lutter contre les revers », le mot est au centre de tous les combats et de toutes les mises en œuvre du moment. « Le mot d'*énergie* paraît être devenu l'expression favorite de la Nation française, ainsi que la qualité, qu'il désigne, sa qualité chérie. Il paraît avoir remplacé et banni même le mot de *Galanterie*, qui dans les temps chevaleresques et sous le régime Royal était dans l'organe français l'expression favorite et chérie⁴⁰. » Au temps de la nonchalance et de la préciosité dominés par une aristocratie domestiquée ont succédé les temps de l'action directe et virile des républicains⁴¹.

Cette animation nouvelle de la société révolutionnaire, le *Dictionnaire* de Snetlage la documente dans de nombreuses entrées traitant des passions politiques du citoyen⁴², de ses combats⁴³, de son nouveau rapport au temps⁴⁴. Mais c'est la langue elle-même qui paraît traversée d'une énergie inédite, comme si les lexies qui la composent avaient été saisies d'une « activité » nouvelle. Couvrant un spectre sémantique large, de la grammaire au civisme, l'adverbe ACTIVEMENT est l'une des catégories grammaticales les plus convoquées du *Nouveau Dictionnaire*, au cœur de l'évolution sémantique de nombreux mots. « Participe, dont on se sert activement », AIMANT ne renvoie plus simplement à un caractère, à une qualité morale (« d'un caractère *aimant* », *Dictionnaire de l'Académie*, 1798), mais à une sensibilité capable de s'incarner dans un engagement citoyen effectif (« charité sensible et *aimante* envers les infirmes et malades⁴⁵ »). L'énergie regarde ensuite les nouveaux usages de la parole, caractérisés non plus par la douceur, la délicatesse, l'élégance mais par une force, voire une rudesse de qui n'a pas de temps à perdre et est soucieux de traduire ses actes en mots :

⁴⁰ Snetlage, *op. cit.*, art. ÉNERGIE, p. 84.

⁴¹ Sur les aspects genrés des nouveaux paradigmes nés avec la Révolution, voir entre autres Antoine de Baecque, *Le Corps de l'histoire, métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, 1993.

⁴² CIVISME : « Ce terme tout nouveau signifie le zèle et l'ardeur du Citoyen de remplir tous les devoirs attachés à cette qualité en sacrifiant son égoïsme » (Snetlage, *op. cit.*, p. 40) ; « ÉLECTRISER. v. a. *Electrisiren*. Ce verbe s'emploie de même que l'adjectif *électrique* pour exprimer les grands mouvements de l'âme et les secousses, qu'ils font sentir à d'autres en les animant de la même ardeur » (*ibid.*, p. 78).

⁴³ « LUTTE. s. f. *Kampf*. Cette expression de la *prise de corps à corps des lutteurs* employée déjà figurément contre les adversités a acquis une force et une étendue égale à l'énergie, que la France a dû déployer en tout sens contre toutes les forces coalisées infiniment supérieures aux siennes » (*ibid.*, p. 136).

⁴⁴ URGENCE : « Ce substantif de nouvelle création, qu'on ne trouve dans aucun Dictionnaire est d'un grand usage. On dit : *Urgence extrême* au lieu de nécessité urgente. On dit : *l'Urgence* la plus immédiate. *L'Urgence* des circonstances, des instances. En cas *d'urgence* » (*ibid.*, p. 229).

⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

ADJURER. v. a. *Beschwören*. Conjurier énergiquement.

Cette expression, qui ne fut d'usage que dans les exorcismes d'église se dit fréquemment pour *conjurier* dans les cas, où on veut donner plus de force et d'énergie au discours. (Nous *adjurons* le Peuple français de se joindre, à la Convention nationale pour exterminer les factions liberticides. Je t'*adjure* de dire la vérité)⁴⁶.

PRONONCER. v. récip. *Sich erklären*. Le verbe *prononcer* actif fut déjà d'un grand usage. Ce qu'il y est survenu de nouveau, c'est qu'il est employé réciproquement dans l'acception de *se déclarer ouvertement* et fortement pour ou contre. (*Se prononcer* avec énergie pour la révolution [...])⁴⁷.

Au temps de la conversation mondaine, des échanges feutrés et intimes, a succédé celui des serments proférés, des actes performatifs.

Snetlage recourt enfin à des métaphores scientifiques capables de rendre compte de l'enrichissement sémantique des mots pendant la période révolutionnaire, assimilant la langue à une matière que l'effervescence du moment aurait comme douée de vie. Son image favorite pour traduire cette « extension⁴⁸ » de sens est la dilatation, empruntée à la physique et à la médecine⁴⁹. Ainsi du mot AGENT, « d'un grand usage » avant la Révolution, avant que « Sous le régime républicain ce terme [ne fasse] époque dans la langue française, s'étant dilaté par l'usage d'une façon, dont il y a peu d'exemples dans l'Histoire des langues⁵⁰ » : exprimant principalement « toute cause active physique ou morale du bonheur ou du malheur public », le même substantif put désigner négativement les ci-devant fermiers généraux qui par leur fonction comme par leurs modes de vie creusaient et incarnaient les inégalités sociales d'Ancien Régime ; positivement, les représentants et députés de la Convention œuvrant à la construction d'une société plus juste. Autre terme qui pour Snetlage *fit époque*, envahit les discours du temps et marqua la période, ÉGALITÉ :

⁴⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 178.

⁴⁸ EXTENSIF est d'ailleurs présenté comme un adjectif « nouveau » signifiant « Ce qui tend à se dilater. (Un acte *extensif* d'autorité) » (*ibid.*, p. 91).

⁴⁹ L'article DILATATION de l'*Encyclopédie* comporte trois sections : « en Physique » (par D'Alembert), « Médecine » (par d'Aumont) et « en chirurgie » (par Louis) (*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, t. IV (1754), p. 1005-1006). C'est par ailleurs l'une des images dont Bossuet se sert très souvent pour exprimer la force de la foi.

⁵⁰ Snetlage, *op. cit.*, p. 6.

Ce mot, qui n'est rien moins que nouveau ni dans la langue morale ni physique des hommes, ne laisse pas d'avoir fait époque sous le régime révolutionnaire en France en se dilatant aussi loin, que jamais corps élastique comprimé s'est efforcé de se dilater. Il mérite en conséquence une des premières places parmi les nouvelles expressions.

Et quoique le sens de ce mot paraisse encore être toujours dans un état révolutionnaire en France, et qu'il soit par conséquent encore impossible de le préciser ici, il ne laissera pas d'être aussi curieux qu'intéressant à l'Esprit observateur de marquer déjà ici les différentes acceptions, qu'il a déjà parcourues sans pouvoir dire, où il s'arrêtera dans sa marche rapide⁵¹.

L'éloge de l'élasticité sémantique d'*égalité* suggérerait que Snetlage avait connaissance des écrits de Babeuf et de sa croisade pour faire advenir la « sainte égalité » ; il permet dans le même temps d'esquiver la délicate question des traductions concrètes du principe et les débats houleux sur la propriété, qui avaient occupé et occupaient « hommes du 2 septembre » et babouvistes.

S'interroger sur les conséquences de la « marche rapide » des mots qui sont « dans un état révolutionnaire », c'est sans doute pour Snetlage reposer la question des traductions politiques concrètes qui accompagnaient ces bouleversements sémantiques et, plus directement, celle de la violence politique. Certes, on l'a vu, celle-ci est très présente dans son *Nouveau Dictionnaire*, au travers de l'évocation des jacobins sanguinaires, dont le règne, proclame-t-il pour s'en convaincre, est définitivement révolu. Mais l'observateur-lexicographe n'ignore pas que les haines politiques sont désormais comme inscrites dans une langue dont la fonction est, aussi, d'exorciser la violence. Nous refermerons cette traversée du *Dictionnaire* de Snetlage par l'évocation de deux entrées qui constituent comme un contrepoint à son exaltation de l'énergie linguistique. Le long article SANS-CULOTTE [*sic*] propose une remarquable analyse de son retournement sémantique, de sa transformation d'apostrophe injurieuse en signe fédérateur : « Ce qui ne fut d'abord qu'un titre risible, qui courait dans toutes les bouches de Paris pour marquer le Parti Anti-Royal, devint bientôt un titre d'honneur pour tous les *Citoyens*, Défenseurs de la liberté de la Constitution⁵². » Si l'inversion du sens est un phénomène récurrent dans l'histoire des langues, celle-ci revêt aux yeux de Snetlage une portée particulière :

⁵¹ *Ibid.*, p. 73-74.

⁵² *Ibid.*, p. 204. On notera qu'une telle analyse recoupe fortement celle que propose Jean-Clément Martin dans sa *Nouvelle histoire de la Révolution française*, ouvrage remarquable, en particulier pour son attention à la complexité de la langue. Il y est rappelé que *sans-culottes* fit son apparition aux lendemains de la fusillade du Champ-de-Mars de juillet 1791 :

Quelque grave que parut la fermentation des Esprits dès le commencement de la révolution dans tous ses symptômes, qui semblables aux murmures souterrains du Vésuve menacent de près l'explosion foudroyante, la gaieté d'humeur naturelle aux Français, leur légèreté, le passage subit d'un état à l'autre le plus opposé l'emportèrent encore dans cette crise sur les réflexions sérieuses qu'on aurait dû commencer à faire en combinant les causes et les effets⁵³.

Au-delà du caractère passablement alambiqué de la démonstration et de la métaphore, Snetlage suggère qu'on ne prêta pas assez d'attention à l'hystérie qui s'empara des corps et de la langue. *Fermentation, symptômes, état, humeur*: au travers de ce lexique médical qui ramène la révolution à son sens premier⁵⁴, est discrètement rappelé que la performativité de la langue révolutionnaire eut souvent un caractère sanglant et meurtrier.

C'est aussi de violence que traite enfin l'étonnante entrée NAVRANT. Elle constitue à plusieurs titres un hapax au sein du *Nouveau dictionnaire français*: le mot n'appartient pas au registre politique, ce n'est pas un néologisme et il n'était guère « à la mode ». Son apparente découverte, dans une dépêche d'un journal probablement défavorable à la Révolution, fait sortir Snetlage de son ordinaire neutralité, libère comme une souffrance refoulée:

NAVRANT. part. *Herznagend*. Ce participe employé aussi adjectivement, qui dérive du verbe *navrer* marqué de vieillesse⁵⁵ dans tous les Dictionnaires

« le mot commence à se propager pour identifier péjorativement la “populace” coupable des violences des mois précédents. Cependant, entre juillet et décembre 1791, sous l'influence du journaliste Gorsas, lié aux Cordeliers, la signification du sobriquet est renversée et le mot devient l'emblème revendiqué de tous ceux qui s'opposent à l'aristocratie, à la contre-révolution, ainsi qu'à la bourgeoisie révolutionnaire incarnée par les feuillants » (Jean-Clément Martin, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2012, p. 277). Plus loin, l'historien met en garde sur la tentation d'essentialiser un tel mot, identifiable à ses yeux à aucune « catégorie sociale claire »: « La notion de “sans-culottes” s'apparente à celle de “girondins” : plus que des réalités sociales, elles désignent des aspirations politiques, voire identifient des idéals types. Elles désignent des nébuleuses dont les efficacités ne se concrétisent qu'au moment de tensions » (*ibid.*, p. 387).

⁵³ Art. SANS-CULOTTE, *ibid.*, p. 204.

⁵⁴ « On appelle, *Révolution* d'humeurs, Un mouvement extraordinaire dans les humeurs qui altère la santé » (*Dictionnaire de l'Académie*, éd. 1694).

⁵⁵ La vieillesse de *navrer* n'est indiquée que pour son sens propre (blesser, faire une grande plaie). Féraud indique qu'« Aujourd'hui, il ne se dit qu'au figuré », et propose une entrée « NAVRANT, *ante*, adj. Qui navre. C'est un mot nouveau qui a bien besoin du sceau de l'Usage. “Une multitude incroyable de familles affamées, couvertes de lambeaux hideux, présente le spectacle le plus navrant”. BRIATTE ».

les plus récents est rendu à la vie par la mort tragique de la dernière Reine de France Princesse d'Autriche, fille aînée de l'Impératrice MARIE THÉRÈSE.

L'homme créateur de son langage cherche et trouve dans les grandes douleurs de nouveaux accents propres à exprimer toute l'amertume de son âme ; surtout dans les choses inouïes il cherche des expressions jusqu'alors inouïes. Il ne saurait se contenter de ce qui est vulgaire et familier.

Le mot *navrant* doit peindre l'abîme effrayant, le comble des douleurs de l'âme, joindre la sensation la plus cuisante et aiguë à la série longue, morne et non interrompue de tout ce qui mange, ronge lentement et sourdement ; qui défend l'entrée à tout autre sentiment douloureux même dans l'âme, qui pourrait la distraire de ce qui la *navre* et ronge vermiculairement⁵⁶.

La pointe d'humour noir qui accompagne l'évocation de ce participe présent régénéré pour peindre une mise à mort nuance la parole doloriste du témoin impuissant des violences historiques. Le chroniqueur enthousiaste de l'énergie de la langue nouvelle s'efface devant l'homme malheureux, dont l'âme « rong[ée] vermiculairement » entre en empathie avec les cadavres en décomposition des guillotins. Sous le slogan mobilisateur, la chanson patriotique, le mot fédérateur, résonnent sourdement, et pour longtemps dans les récits à venir de la Révolution, les plaintes des victimes innocentes.

⁵⁶ Snetlage, *op. cit.*, p. 155-156.



Portrait du comte Lally de Tollendal par Sulpice Imbert de La Platière, *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés dans l'empire des lettres, depuis le siècle de Léon X jusqu'à nos jours, des grands ministres et hommes d'État les plus distingués*, planche 63.